

Formation Continue Informatique

Atelier YouTube pour les jeunes

Objectifs

- Etre capable de créer et monter une vidéo percutante
- Connaître les logiciels à disposition
- Savoir partager sa vidéo sur YouTube et connaître les règles de ce canal

Programme

Elaboration et publication d'une vidéo.

Mise en pratique à chaque leçon des notions théoriques sur une vidéo qui sera le fil rouge de la formation.

Partie 1

- Présentation du groupe
- Matériel à disposition
- Adresse Gmail
- Histoire et vocabulaire de la vidéo
- Rendre son contenu intéressant
- Storyboard, écritures de scénarios

Partie 2

- Reprise du storyboard
- Trucs et astuces pour la prise vidéo
- Prises de vidéos extérieures et intérieures
- Traitement basic de l'image sur le portable
- Exportation des vidéos :
 - Savoir regarder avec un œil critique
 - Prétraitement
 - Choix

Formation Continue Informatique

Partie 3

- Logiciel sur ordinateur :
 - Prise en main du logiciel
 - Importer les vidéos dans le logiciel
 - Effets
 - Techniques de coupure, rognage, transitions

Partie 4

- Faire une bonne prise de son
- Montage son :
 - Choix de la musique
 - Propriété intellectuelle
 - Montage son
 - Trouver du son / bruitage open source
- Créer un générique / Ajouter des images ou du texte à la vidéo

Partie 5 :

- Montage
- Présentation de groupe et critique constructive
- Paramétrage, sous-titrage, etc.
- Arranger sa vidéo pour YouTube :
 - Trouver un bon titre
 - Descriptif de la vidéo
 - Mot clé et référencement de la vidéo

Partie 6 :

- YouTube
 - Règles d'utilisation
 - Gestion de la privacy et de son image
 - Problématique du dégât d'image
 - Droit et consentement si images de tiers
 - Devenir un youtubeur, conseils et astuces
 - Quelques youtubeur connus, présentations personnelles
 - « Recettes pour la gloire »

Formation Continue Informatique

Partie 7 :

- Découverte des logiciels sur portable :
 - Différents choix à disposition
 - Prise mise en main du logiciel
- Faire un petit montage avec son portable

Ce programme est indicatif et dépendra de la vitesse des participants.

Durée

De septembre à décembre, 11 mercredi de 14h à 16h

Matériel obligatoire

Un portable, iPhone ou Android, avec possibilité de prise de vidéo.

Titre obtenu

Une attestation sera distribuée en fin d'atelier.

Lieu et horaire

Les cours sont donnés dans nos salles de classe de Bellevue ou de TechnoPôle, à Sierre.

Bulletin d'inscription

Nom du cours : Atelier YouTube pour les jeunes

Prix en vigueur du cours : CHF 390.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)

Adresse / Entreprise :

NPA et ville :

Date :

Signature :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

A remplir et envoyer à l'adresse suivante :

HES-SO Valais	Téléphone :	027 606 90 43
Formation continue informatique	Fax :	027 606 90 00
Techno-Pôle 3	E-mail :	info@formationcontinue.ch
3960 Sierre	Internet :	www.formationcontinue.ch

OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? :
- Connaissances, amis
- Autres :

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

1. 3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

2. 3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.